



L'ECHO de Cours

Périodique d'information de la Commune de Cours

Juillet 2013

Le mot du Maire

Après le calme vient la tempête, souhaitons qu'après la tempête vienne le beau temps. Nous avons subi des dégâts, mais comparé à d'autres nous avons été épargnés. La commune a toutefois demandé à être classée "commune sinistrée".

ERDF a réalisé les tranchées en vue de d'enfouissement des lignes de moyenne tension. L'entreprise travaille soigneusement mais il faudra veiller à ce que les chemins soient bien remis en état. L'enfouissement du bourg de Cours prend du retard, de la semaine 17 on est passé à la semaine 28, va-t-on savoir pourquoi ?

Quelle communauté de communes la commune de Cours va-t-elle rejoindre ? Monsieur le Préfet a proposé que nous soyons dans celle du "Grand Cahors". Nous organisons une réunion publique le lundi 15 juillet afin de vous transmettre les éléments en notre possession pour orienter notre choix. Je tiens d'ores et déjà à préciser que par principe des vases communicants, la pression fiscale ne devrait pas bouger : taux (commune + Lot Célé) = taux (commune + autre communauté) pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti. Pour les ordures ménagères, il n'en est pas de même : il vous faut regarder les bases sur la taxe foncière et lui appliquer le taux de 10,52% pour Labastide Murat et 9,30% pour le Grand Cahors (ex : base 1000 = 105,20[€] ou 93,00[€]). Si je ne vous vois pas le 15 juillet, nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors des manifestations estivales. Je vous souhaite un bel été avec un peu plus de soleil que maintenant.

Travaux et

Investissements 2013

• *Logement de l'Ancienne mairie*
Plusieurs travaux de réfection ont été réalisés : peinture, pose de nouveaux volets, électricité, plomberie et carrelage.

• *Eglise de Cours*

La réfection de la toiture au-dessus de la sacristie sera réalisée et l'accès au clocher est en cours.

• *PLU*

Selon diverses sources d'information, un projet de loi serait en préparation pour ne rendre possible les PLU que dans le cadre des communautés de communes "loi Duflot" qui pourrait avoir des incidences en matière de périmètre d'élaboration de PLU (vers PLU intercommunaux obligatoires).

• *Réserves foncières*

La commune a signé deux actes administratifs concernant la vente du terrain de Mme CHARRIER Béatrice sis Le Pech pour l'assainissement de la salle des fêtes et du logement communal et de Mme MARTINEZ Colette sis Saint Michel de Cours pour l'aménagement d'une aire de jeux ou

de jardins.

• *Cœur de village du Bourg de Cours*
L'appel d'offres a été lancé et l'ouverture des plis a été réalisée le 18 mai 2013, 4 entreprises ont répondu.

Nos lauréats

- Le CAP coiffure pour Manon Alix
- Le BAC pour Laura Chaumont
- Le BTS Maintenance pour Stéphane Anès

Des nouvelles d'Iris

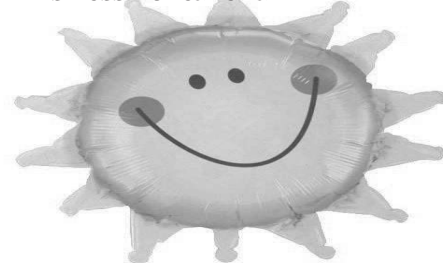
Bientôt mon frère et ma sœur seront en vacances ; ils pourront jouer un peu plus avec moi. Mais je suis très occupée et j'ai beaucoup de choses à faire tous les jours, entre l'orthoptiste, la psychomotricienne et l'éducatrice spécialisée. Et il y a aussi les soins quotidiens antirejet et puis il me faut mettre encore un cache sur un œil, que je change tous les deux jours pour bien répartir ma vision. C'est un peu agaçant mais je suis habituée.

Alors avec tous ces soins je fais beaucoup de progrès, je sais bien distinguer les couleurs et surtout, depuis que je marche, je suis autonome pour m'amuser.

Depuis que maman a repris le travail à mi-temps, ma nounou Claudine a pris le relais. Je fais des balades, du manège et des jeux. Bien sûr comme toutes les filles je commence à bavarder mais surtout j'aime bien chanter.

J'ai toujours des visites de contrôle à faire, et le mois prochain je dois encore aller à Toulouse chez le chirurgien. Il a dit à mes parents que tout évolue bien mais il ne peut pas encore mesurer l'acuité visuelle, il faut que je sois un peu plus grande. Alors en attendant, j'ai beaucoup d'espoir avec tous ceux qui m'aident, et je souhaite de bonnes vacances à tous les enfants.

Iris Tess Fontanella



Solidarité et CCAS

La solidarité est une valeur dans la mesure où on l'a met en pratique. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un des moyens de cette mise en œuvre.

Origine des C.C.A.S. : Ils ont été créés en 1953.

Comme toute les communes de France, COURS dispose d'un CCAS sous la responsabilité des élus. C'est une structure de plein droit à l'échelon local et sa compétence s'exerce uniquement sur le territoire de la commune.

Fonctionnement :

Le CCAS est animé par une commission de 8 membres, mettant en œuvre de façon libre et autonome la politique sociale de la commune. Le Maire est Président de fait. Le CCAS est habilité à prendre des délibérations, tenues sur un registre spécial. Afin d'assurer le secret de certaines décisions, ce registre comprend deux tomes : un relatif aux actes communicables (décisions de portée générale), et un autre relatif aux actes non communicables (décisions individuelles). La commission vote l'ensemble des décisions budgétaires, décide des actions à mener, émet son avis sur les demandes d'aide sociale et est chargée de pourvoir à l'exécution de ses délibérations.

Moyens :

Le CCAS dispose d'un budget autonome constitué de la subvention votée et allouée par le Conseil municipal; d'autres possibilités peuvent abonder le budget : les dons (merci d'y penser), les legs, les produits de quêtes ou de collectes. Pour répondre convenablement aux sollicitations et éviter toute dérive, le CCAS, outre des réunions, s'est doté de moyens « techniques » comme l'établissement de grilles et tableaux permettant une répartition et une démarche équilibrée et adaptée aux demandes d'aides (tableaux consultables en fin d'article). Il travaille en concertation et partenariat avec les services sociaux existants (MSA, CARSAT, CPAM...) et joue aussi un rôle de médiateur en mettant en relation le demandeur et une personne qualifiée. Afin de garantir la confidentialité, la décision a été prise de respecter

l'anonymat des demandeurs. Seuls le maire et un ou deux élus de la commission connaissent l'identité de la personne sollicitant une aide financière. Ces trois dernières années, sur ce principe de fonctionnement, le CCAS a aidé plusieurs enfants à participer aux activités scolaires en évitant ainsi l'isolement, a permis que des personnes en grandes difficultés financières sortent de la spirale de l'endettement et retrouvent un équilibre, a organisé le repas des aînés, et leur a apporté de l'aide lorsque nécessaire.

Le budget alloué par la commune est utilisé à bon escient : les prêts consentis (à taux zéro) sont bien remboursés, les personnes sollicitant une aide respectent leurs engagements. Ces aides sont mesurées et octroyées de façon exceptionnelle. C'est la force et l'avantage d'un CCAS implanté dans sa commune que de pouvoir répondre humainement et simplement aux personnes.

Dernièrement le CCAS a reçu *Monsieur Cabrol* représentant la *Banque Alimentaire*, un partenariat est mis en place afin d'apporter une aide en cas de besoin.

Le CCAS concerne tous les habitants de la commune : nul n'est à l'abri des aléas de la vie et un soutien, qu'il soit moral ou matériel, peut éviter parfois des situations dramatiques.



La révolte des animaux

Vendredi 28 juin, à l'occasion de la fête de fin d'année de l'école de Saint Michel de Cours, les élèves ont présenté une pièce de théâtre. Dans la salle des fêtes, préparée par Bernard Bouillard pour les décors, les enfants ont magnifiquement interprété leur texte pour le plus grand plaisir de leurs parents. Il s'agissait d'une adaptation théâtrale, réalisée par les enfants eux-mêmes, d'un roman de Karine Tournade : « La révolte des animaux ». Au terme de tirades drôles ou émouvantes, les enfants ont été récompensés par de chaleureux applaudissements mérités. Ensuite, tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif et de grillades organisés par l'APE de l'école. Merci à tous ceux qui ont participé à la bonne humeur de la soirée.

Voyage scolaire

Notre école à classe unique est partie en classe excentrée au « Lioran » du 10 au 14 juin avec sa maîtresse Marion. Nous avons fait des randonnées dont une de 11 km avec des guides et nous avons bien vu l'étagement de la végétation. Nous sommes montés sur le Puy Griou (avec ses pierres phonolithes). Un guide nous a raconté un conte, un autre nous a faits danser. C'était super. Nous avons visité une ferme et nous avons fabriqué du fromage. Nous avons même dégusté du Cantal, du Salers et du Bleu. C'était excellent. Nous avons visité un buron mais aussi fait de l'escalade. Nous avons terminé par une course d'orientation. Une semaine bien remplie avec un temps clément. Merci à notre maîtresse.



Un été à Cours

Juin :

Le coup d'envoi des festivités a été donné les 21/22/23 par le festival "La course aux mots", 1^{ère} édition portée par l'association *Coursmopolite*.

- Le 28, les enfants des écoles ont donné un spectacle, suivi d'une soirée grillades, animés par l'association des parents d'élèves.

Juillet :

- Les vendredis 5 et 9, concours de pétanque à St Michel.

- Les vendredis 12 et 26 à Cours

Août :

- Les 3-4-5, Fête du Village à Cours.

- Du 6 au 10, stage de la chanson française au Théâtre de verdure clôturé par un récital.

- Le 15, randonnée pédestre et grillades en soirée.

- Le 16, soirée Brassens au Théâtre de Verdure, interprété par un musicien de Manu Tchao.

Septembre : La Saint Micheloise le 8 septembre.

- Le 21 septembre de "Midi à Minuit",



Cours VTT

Toujours sous le signe de la convivialité et du sport nature, nous sommes aujourd'hui 20 membres adepte du VTT et du Trail. Nous essayons de nous retrouver le plus souvent possible pour nous entraîner, participer à des courses ou des randonnées et, afin de faire découvrir notre région au travers du sport, nous organisons 2 manifestations par an : le *Trail de l'aqueduc* en janvier et la *Saint Micheloise* en Septembre.

- *Bilan des 6 premiers mois de l'année* - Le Trail de l'Aqueduc le 27 janvier 2013 : pour sa 2^{ème} édition a réuni cette année 300 participants. Malgré la boue et le froid, les parcours ont fait l'unanimité des coureurs (super balisage, paysage exceptionnel, difficulté)! Et beaucoup de trailers étaient venus de loin (Lyon, Paris, Blois, Espagne...) pour découvrir notre magnifique patrimoine. Comme à notre habitude l'ambiance de l'arrivée fut très festive et le foie poêlé de la Mémé du Quercy était un vrai régal. Cette course est en train de devenir une référence dans la région et fort de ce succès nous allons essayer de préparer en plus des distances habituelles un 45 km avec 2500m de dénivelé positif ... Un immense Merci à tous les bénévoles et tous nos partenaires qui nous ont permis de réaliser cette course.

- *Week-end club de Pentecôte dans le massif de la Clape (entre Narbonne et Gruissan)* : cette année nous étions une douzaine à nous retrouver dans la clape pour faire du sport et manger quelques grillades. Merci encore à Adrien qui nous a concocté les parcours en VTT.

Bravo à Jean pierre Saillens qui a organisé avec l'association Retina : « un tandem pour la vue » du 8 au 12 mai. Cela a permis à des personnes mal voyante de venir faire du vélo dans le lot.

- *Marche et repas champêtre* : le samedi 22 juin nous étions 30 (bénévoles et membres du club) à aller marcher sur les traces de l'aqueduc. Après l'effort nous nous sommes retrouvés pour partager quelques grillades et pour préparer la Saint Micheloise.

- *Podium : VTT, Trail, Raid*

Bien que notre adage soit le plaisir avant tout, nous sommes fiers que plusieurs membres du club se soient distingués en montant sur le podium de plusieurs courses (Trail de l'aqueduc, Trail des gariottes, Trail de l'igüe, Raid Cahors Lot Aventure...)

A venir :

- *La Saint Micheloise* le 8 septembre 2013. Après une édition 2012 sélective (c'était la dernière édition de Jean Claude Capelle en tant que traceur), ce sont deux nouveaux traceurs qui sont aux commandes des circuits : Adrien Delfau et Patrick Bessac.

Restant dans l'esprit de cette course, les parcours seront comme toujours techniques (on n'a toujours pas déplacé nos collines) et permettrons à chaque participant de relever les défis des monotraces en côte comme en descente. On vous donne donc rendez vous le 8 septembre à 8h pour le départ, ou pour venir nous aider à tout préparer.

Bon courage à Yann, Thomas, Jean Marc et Isa qui partent fin août pour l'Ultra Trail du Mont Blanc, une des course les plus belles et sélective au monde, on est tous derrière vous ! Rejoignez nous pour venir partager de bons moments sportifs et festifs. Rendez vous sur le net pour plus d'infos et de photos :

www.coursvtt.blogspot.fr

Cours VTT

Mairie de Cours - 46090 COURS



Société de Chasse

Quelques nouvelles de la Société de chasse : des tirs de nuit sur renard ont été réalisés en mai, deux ont été prélevés. Une autre séance aura lieu cet été. Je tiens à rappeler que tout dégât de nuisibles (renard, fouine, blaireau) doit être signalé à la société.

Un réintroduction de perdreaux a été réalisée cet hiver, nous leur souhaitons beaucoup de bébés ! Ouverture de la chasse le 8 septembre. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au repas des chasseurs du 23 mars dernier. Au menu : sanglier, chevreuil et bonne humeur! Tout a été préparé par une équipe formidable ou chacun a œuvré au mieux à sa tâche. Nous espérons pouvoir la renouveler l'année prochaine.

Le président.

Le Club

Le club « Portes Ouvertes » va prendre ses quartiers d'été. Après avoir dégusté la mique de Gabrielle en mars, la paëlla de Lulu en mai, il s'est séparé sur un repas grillades où tout le monde a mis la main à la pâte. Mais nous ne faisons pas que manger, nous avons

envoyé des représentants à la belote et à la dictée. Pas d'exploit mais des résultats encourageants.

Tous les lundis, nous jouons. Nous avons 2 nouvelles adhésions, cela permet d'étoffer les tables car de temps en temps certains ne peuvent pas venir. Des personnes vont nous rejoindre en septembre (vous pouvez venir quand vous le voulez). Nous les accueillerons avec plaisir.

Nous avons pris des contacts avec d'autres clubs qui organisent des voyages et nous verrons si nous pouvons nous glisser dans leur car. Bonnes vacances à tous et rendez-vous le 2 septembre.



Bibliothèque

A partir du 1^{er} juillet, la bibliothèque prend ses horaires d'été :

Ouverture les samedis 13 et 27 juillet et 10 et 24 août de 10h30 à 12h. Le samedi 31 août sera le jour de réouverture "normale".

Le point Multimédia sera également ouvert ces mêmes jours, et à la demande si besoin.

Appeler soit Bernard FOURNIER au 05 65 31 33 26 ou Raymond SENAC au 05 65 31 42 23 .

Gym

Reprise des cours le mardi 10 septembre à 19h et le jeudi 12 à 10h.



Horaires :

Mairie

Lundi et Vendredi de 14h à 17h

Permanence du Maire le samedi de 10h à 12h - Tél. 05 65 31 44 09

Bibliothèque

Mardi de 18h à 19h - Samedi de 10h à 12h

Déchetterie de Lauzès

Lundi et mardi : 14h - 18h

Mercredi et Vendredi : 9h - 12h

Samedi : 14h - 18h - Tél. 05 65 21 54 30

Patrimoine et peinture

Avec Michel Roumegoux, nous proposons de donner de la couleurs à nos vieilles portes, fenêtres ou autres fenestrous. Mais pas n'importe quelle peinture, il s'agit de peinture naturelle à l'ocre!

Ceci à l'exemple du CAUE de Bourgogne (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et d'Environnement). Il s'agit dans un premier temps de repérer les éléments à peindre par le propriétaire ou tout autre habitant, de le signaler en Mairie. Le Maire recueillera l'accord des propriétaires et décidera d'une date après concertation.

Un appel aux bénévoles sera fait, Michel ROUMEGOUX fournira la peinture, en fait il fera la peinture selon une recette simple et les bois seront protégés pour des années contre les intempéries.

Un pique nique sera offert aux participants, ce sera l'occasion d'échanger entre "artistes peintres". Alors à nos pincesaux !



Grosse chaleur

S'il y a canicule cet été, une information a été faite au Club du lundi et aux Conseillers municipaux concernant "le plan canicule", la consigne est simple : porter une attention particulière aux personnes isolées, veiller à ce que les habitations soient maintenues "au frais" et à bien s'hydrater.

PLAN ANTICANICULE



Economie d'énergie

Dans un double objectif, celui d'économiser l'énergie et de préserver le ciel noir des Causses, le Conseil Municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public de minuit à 6h du matin. Après un an voici l'économie réalisée.

Facturation : €	Eclairage publique	Eclairage publique
	Bourg + Les Boules	Saint-Michel
21/08/09 au 17/06/10	1462,79	1571,89
06/08/10 au 17/10/11	862,63	901,08
17/10/11 au 17/10/12	841,99	914,10

Divers

Le défibrillateur est installé à la salle des fêtes, il n'y a plus qu'à ... se former pour l'utiliser correctement et peut-être sauver des vies. La formation proposée est gratuite et se fera avec un groupe de 10 personnes, 4 volontaires sont déjà inscrits alors qui vient les rejoindre? Pour tous renseignements, appelez la Mairie.

RAPPEL

Depuis la rentrée 2012, une aide aux voyages scolaires a été créée, elle a pour objectif qu'aucun de la commune ne soit empêché de participer à un voyage scolaire pour des raisons financières.

Une première aide est accessible à tous, sans conditions de ressources, des aides complémentaires peuvent être accordées en fonction des ressources. Pour les conditions, renseignement en Mairie.

Info dernière minute

Le logement municipal, situé au-dessus de la mairie sera libre à partir de septembre. Il est composé de 2 chambres, une salle à manger, cuisine, salle de bains et sanitaires.

Le montant du loyer est de 295€.

Les candidatures sont à adresser à la mairie.

Infos Pratiques

La médiation familiale :

Quand s'adresser au médiateur ? en cas de conflits familiaux, de divorce, de séparation... Qui est concerné ? les parents, les grands-parents, les jeunes en rupture familiale.

Où : UDAF du Lot - 51 rue de Brives B.P 157 - 46090 Cahors cedex
Tél.05 65 22 27 16 et pour tous renseignements : www.caf.fr

La médiation Energie :

En cas de conflit avec votre fournisseur d'énergie : électricité, gaz, vous pouvez vous prendre contact au : 0800 112 212, appel gratuit depuis un poste fixe. Renseignements : www.energie-mediateur.fr

Recensement

Rappel : Le recensement des jeunes français et françaises auprès de la mairie de leur domicile est une démarche obligatoire qu'ils doivent effectuer dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire.

Cette démarche précède la participation à la Journée Défense et Citoyenneté. Elle favorise l'inscription automatique sur les listes électorales.

Etat Civil

Naissance



- Le 29 juin 2013 est né Lucas au foyer de Jérôme Werner et de Delphine Nicolas à Marty. Bienvenue à tous les trois.

Décès

- Le 30 juin de Mme Sébal Jeanne à Francoulès.

COURS

EN FÊTE

SOUS CHAPITEAU COUVERT

SAMEDI 3 AOÛT

14h : Concours amical de pétanque en doublettes.
22h : Bal avec l'orchestre variétés

MÉTROPOLE

SUIVI D'UNE SOUPE A L'OIGNON

DIMANCHE 4 AOÛT

10h30 : Messe à Cours
11h30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
17h30 : Spectacle de danse orientale avec FLECHA et La compagnie LES LUNES DU NIL
18h30 : Tirage de la Tombola suivi d'un Apéritif Concert animé par DJ SEB
22h : Bal disco animé par

DJ SEB

SUIVI D'UNE SOUPE A L'OIGNON

LUNDI 5 AOÛT

20h : Repas animé par

BANDAZIK

suivi d'une soirée dansante

GRATUIT
Pour les enfants
durant les 3 jours,
2 structures
gonflables seront à
leur disposition